	TSB Jarville	
	EDUCATEUR SPORTIF	
Fiche de Poste		Créée le : 20-sept.-22

1- RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI

> Le TSB Jarville est une structure dite permanente qui dispose d'un ambitieux projet de développement du badminton, du squash, du tennis et depuis peu, du padel.

> L'identité du club est multiple puisque nous accueillions et encadrons tous types de publics :

- Non compétiteurs jeunes et adultes
- Compétiteurs jeunes et adultes
- Équipe de nationale
- Entreprises
- Stages pendant les congés scolaires
- Ecoles…

2- POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE

> 2.1 Responsable politique et hiérarchique direct : Directeur du TSB.
2.3 Travaille avec les salariés de toutes les sections du club ainsi que les élus

3- DESCRIPTION DU POSTE

> 3.1 Responsabilités :

- Participer de manière active à l'encadrement des publics non-compétiteurs, scolaire et entreprises.

> 3.2 Activités principales :

- Coordonner et animer les créneaux non-compétiteurs
- Animer des cycles scolaires
- Organiser et développer des stages tous publics pendant les congés.
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre d'actions spécifique au clubs (Pass BaD, Noël, tournois, compétitions fédérales…)
- Participer aux déplacements de jeunes compétiteurs du club.

> 3.3 Activités secondaires :

- Participer au bon fonctionnement de la structure dans son ensemble.
- Assurer la fluidité de la communication interne et externe

> 3.4 Actions prospectives :

- Mettre à jour ses connaissances en pédagogie sportive appliquée au badminton

4- DIMENSION

- 4.1 Relations en interne : avec le directeur du club, avec les salariés, avec le référent de secteur, avec les dirigeants du club.
- 4.2 Relations en externe : avec les écoles, avec les autres clubs en proximité, avec le comité départemental.
- 4.3 Autonomie technique : doit exercer sa mission sous la responsabilité du coordonnateur sportif badminton et du directeur.

5- PROFIL

- 5.1 Savoirs : fonctionnement associatif, méthodologie de gestion de projets, notions de politiques territoriales, connaissance du badminton.
- 5.2 Savoir-faire : conduite d'animation sportive, utilisation des outils numériques et de bureautique.
- 5.3 Savoir-être : capacités d'analyse, d'adaptation et d'innovation. Bonne gestion des relations humaines.
- 5.4 Qualités personnelles requises : sens de l'organisation, esprit de synthèse, goût pour le travail en équipe, intérêt marqué pour la pratique sportive et l'animation de groupes.

6- CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI

- 6.1 Niveau d'étude : pas d'exigence particulière.
- 6.2 Diplômes ou certifications souhaités : BPJEPS minimum (ou en cours de formation BPJEPS).
- 6.3 Expérience professionnelle : souhaitée.
- 6.4 Divers : mobilité, disponibilité (possibilité de travail le week-end).

7- CONDITIONS DE TRAVAIL

- 7.1 Salaire brut mensuel : selon expérience
- 7.2 Type de contrat : CDI
- 7.3 Temps de travail : 1582 heures annualisées (temps plein).
- 7.4 Positionnement conventionnel : Convention collective du sport / groupe 3 minimum.
- 7.5 Possibilité de déplacement sur l'ensemble du territoire régional.

8- CONTACT

- Transmettre votre candidature (CV et lettre de motivation) jusqu'au **10/10/2022** à Julien MULLER : julienmuller@tsbj.fr